



Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement

Exercice 2020

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2020
présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et au décret du 2 mai 2007

I – SUIVI DES DONNES D'EXPLOITATION DE LA REGIE

A. BILAN ANNUEL SUR LE SYSTEME DE COLLECTE

1. Les raccordements domestiques

<i>Commune</i>	<i>Code Insse</i>	<i>Population</i>		<i>Population zone AC</i>	<i>Population zone ANC</i>	<i>Abonnés</i>		<i>Taux de raccordement</i>
		<i>2020</i>	<i>2019</i>			<i>2020</i>	<i>2019</i>	
Conflans-en-Jarnisy	54136	2402	2359	2384	18			99,25%
Doncourt-lès-Conflans	54171	1233	1185	1230	3			99,76%
Giraumont	54227	1364	1320	1337	27	6800	6642	98,02%
Jarny	54273	8478	8283	8334	144			98,30%
Labry	54286	1580	1566	1580	0			100,00%
Total		15057	14713					

La densité linéaire d'abonnés au 31 décembre 2020 est de 72,34 abonnés/km. Le nombre d'habitants par abonné est de 2,21 habitants/abonné au 31 décembre 2020.

2. Les travaux réalisés sur le réseau de collecte

Réparation avaloir	Rues Poincaré et Lebrun	Jarny
Réparation collecteur	PR1	Conflans
Création branchement	35 rue des Mines	Jarny
Réparation de deux branchements	Rue Jules Rollin	Labry
Création branchement	Rue du Point du Jour	Jarny
Réparation branchement	47 rue Claude Debussy	Jarny
Création branchement	100 rue Albert 1er	Jarny
Création branchement	Avenue Sainte Barbe	Giraumont
Réparation branchement	25 rue Pierre Semard	Jarny
Création branchement	Rue Pascal	Giraumont
Réparation avaloir	Rue des Mines	Jarny
Remplacement armoire électrique	PR_Principal	Jarny
Remplacement pompes	PR_2 Puits	Giraumont
Remplacement P3	PR_Principal	Jarny
Remplacement sonde US	PR1	Conflans
Remplacement P1	PR	Doncourt
3ème programme de travaux	Création bassin d'orage, poste et canalisation	

3. Le contrôle est la surveillance du système de collecte

- ✓ 79 diagnostics d'habitations réalisés pour 26 non conformités
- ✓ 3 habitations mises en conformité suite à la réalisation des diagnostics
- ✓ 785m d'inspections télévisées réalisées sur le réseau

4. L'entretien du système de collecte

- ✓ 13 351m de réseau de collecte curés en préventif
- ✓ 1 520m de réseau de transport curés en préventif
- ✓ 29 interventions d'entretien curatif réalisées sur le réseau
- ✓ 29 nettoyages répartis sur les 16 postes de refoulement du syndicat
- ✓ 3 154 avaloirs entretenus
- ✓ 802 039m de caniveaux nettoyés
- ✓ 41 103,40€ HT d'investissement sur le marché à bon de commande

- Curage préventif des postes de refoulement

Comme les années précédentes, 30 opérations d'entretien préventif ont été réalisées sur l'année 2020. Tous les postes ont été nettoyés deux fois, hormis le PR du Breuillot trois fois, le PR1_C, le PR2_G, le PR5_G et le PR_Principal.

- Curage préventif des réseaux

Le tableau ci-dessous représente un historique des données de curage depuis la fin du contrat de DSP sur la commune de Conflans-en-Jarnisy :

	Prévisions initiales en mètres	Réalisé en 2016	Réalisé en 2017	Réalisé en 2018	Réalisé en 2019	Réalisé en 2020
Curage réseau communal	14000	13704	14238	13442	14308	13 351
Curage réseau syndical	2000	1350	1209	1835	1510	1520

Le taux de curage réalisé est assez stable d'une année à l'autre et est conforme aux prévisions du marché.

- Inspections télévisées

	Réalisé en 2016	Réalisé en 2017	Réalisé en 2018	Réalisé en 2019	Réalisé en 2020
Longueur inspectée	4119	1789	2902	1345	785

Le tableau ci-dessus indique une baisse du linéaire de réseaux inspectés. Les inspections télévisées ne sont réalisées qu'en fonction du besoin par les services techniques. Le linéaire inspecté en régie par nos services n'est pas intégré aux chiffres rapportés. Aucun projet de grande ampleur n'ayant été réalisé en 2020 sur les réseaux communaux, et la crise sanitaire ayant bloqué trois mois de l'année, les services n'ont pas eu besoin d'inspecter plus de linéaire. A compter de 2022, un programme annuel d'inspection télévisée va être mis en place sur les communes du syndicat.

5. Le 3^{ème} programme de travaux

L'année 2020 a vu la poursuite du 3^{ème} programme de travaux, débuté en août 2019. Pour rappel, ces travaux consistent à créer trois bassins d'orage et à poser une nouvelle canalisation rue Paul Langevin à Jarny, pour un montant de 4,2 millions d'euro.

La construction du second bassin d'orage, situé rue Charles Michel à Labry, a débuté en janvier. La pose de deux postes de refoulement et les différents fonçages ont également été réalisés pendant cette année. Les chantiers ont été arrêtés de mars à juin à cause de la crise sanitaire liée au Covid, ce qui a retardé la finalisation des travaux.



Mise en place du déversoir d'orage et du poste de refoulement rue des Mines à Jarny

Mise en place du poste de refoulement et de la chambre de vannes au bout de la rue Langevin à Jarny



Réalisation du fonçage sous les voies SNCF

Réalisation du fonçage et pose des tuyaux sous l'Orne à Labry



Bassin rue des Magnolias à Jarny



Bassin rue Charles Michel à Labry



En 2020, le syndicat a dépensé 1 792 935,24€ HT et a perçu 969 369,60€ de subvention pour son 3^{ème} programme de travaux.

6. Conclusion du bilan annuel sur le système de collecte

Le système de collecte fonctionne de manière correcte par temps sec. Lors des épisodes pluvieux le réseau arrive à saturation. Les travaux du 3^{ème} programme vont permettre de diminuer les rejets en milieu naturel lors des épisodes pluvieux et d'améliorer la qualité du milieu naturel. Ils permettront également d'augmenter les volumes et la charge entrante au Centre de Traitement Biologique des Eaux usées.

Par ailleurs, le traitement des eaux pluviales à la parcelle imposé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et les règles définies dans le PLU intercommunal devraient permettre la réduction des volumes d'eaux claires transitant dans les réseaux d'eaux usées.

L'instrumentation des DO et des postes, prévue dans la prestation, permettra d'accroître la surveillance du réseau de collecte et de mieux maîtriser son fonctionnement.

Le programme de curage des postes de refoulement et des réseaux communaux et syndicaux sont constants et conformes aux prescriptions des études et marchés.

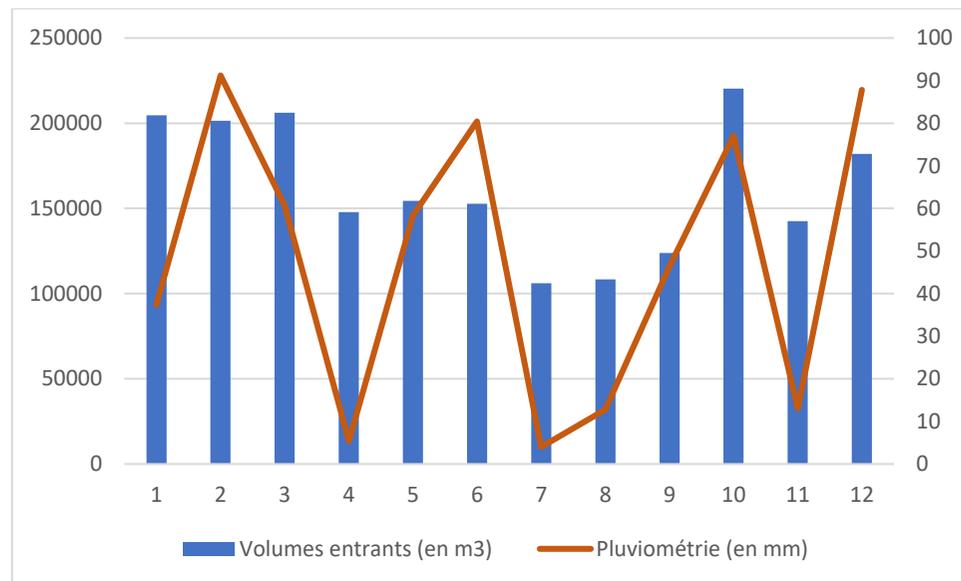
Pour l'année 2020, il est prévu de procéder au remplacement d'une partie du réseau de transport situé le long de l'Yron et de l'armoire électrique du poste principal situé sur le site de l'ancienne station.

Un programme annuel d'inspections télévisées des réseaux va également être mis en place afin d'accroître la connaissance du service sur les ouvrages.

B. BILAN ANNUEL SUR LE CTBEU

1. Les volumes entrants

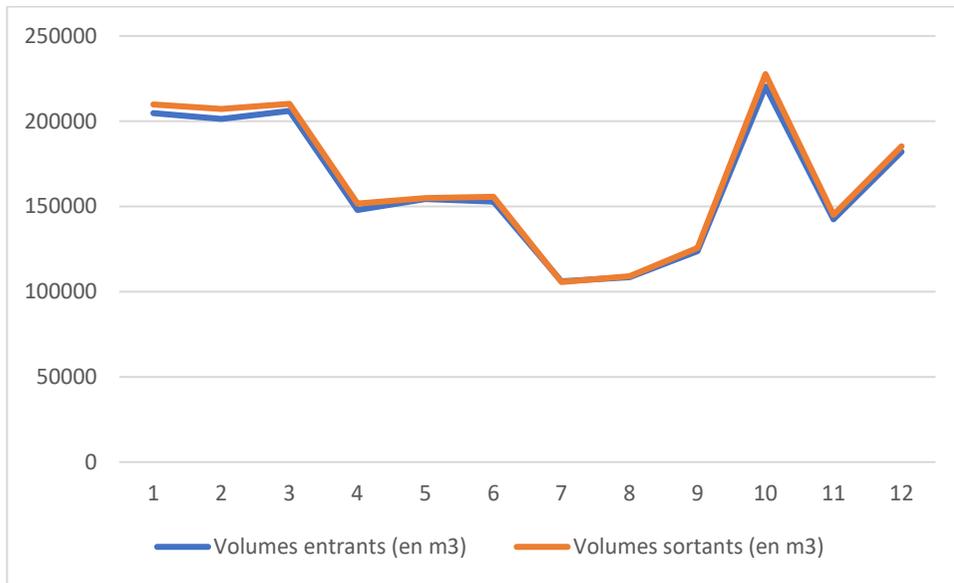
Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la pluviométrie et du débit entrant au CTBEU sur l'année 2020 :



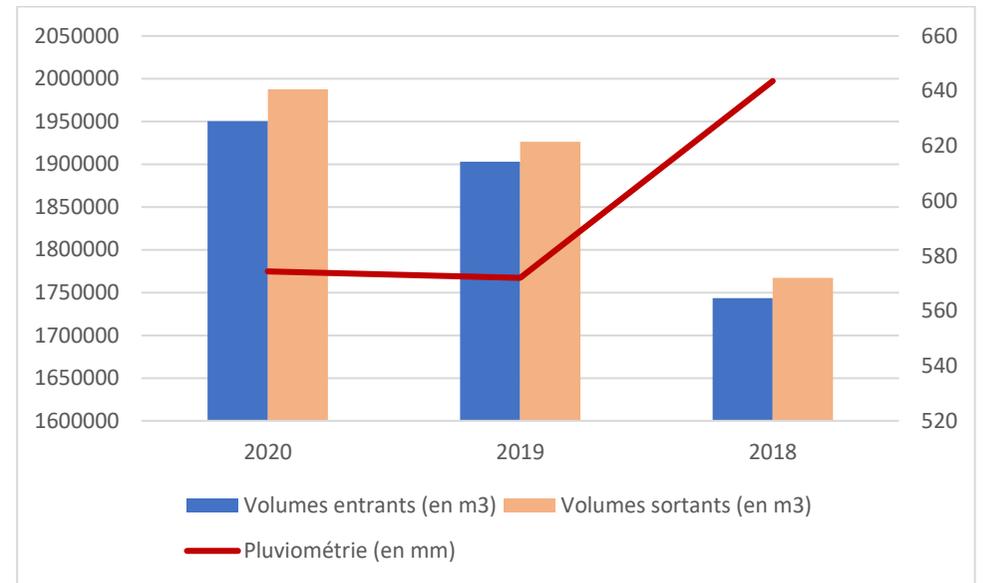
	<i>Janvier</i>	<i>Février</i>	<i>Mars</i>	<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	<i>Juillet</i>	<i>Août</i>	<i>Septembre</i>	<i>Octobre</i>	<i>Novembre</i>	<i>Décembre</i>
Volumes (en m³)	204689	201351	206119	147820	154394	152725	106037	108403	123776	220341	142509	182061
Pluviométrie (en mm)	37,4	91,2	60,6	5,4	58,4	80,4	4	12,8	46,4	77	13	87,8

- ✓ 1 950 225m³ de volumes d'eau entrants pour une assiette d'environ 629 000m³.
- ✓ 574,4mm de précipitations en 2020 contre 572mm en 2019
- ✓ Volume maximal entrant sur une journée : 9 039m³
- ✓ Volume minimal entrant sur une journée : 2 524m³

2. Volumes entrants – volumes sortants



Ecart entre les volumes entrants et sortants



Impact de la pluviométrie sur les volumes entrants et sortants

Nous pouvons constater un léger écart entre les volumes d'entrée et de sortie. Les débitmètres sont contrôlés annuellement et conformes pour l'année 2020. Toutefois, suite à certaines remarques de l'Agence de l'Eau, il est prévu de remplacer le canal de comptage et le débitmètre de l'entrée Giraumont. Le débitmètre de l'entrée Jarny ayant plus de quinze ans, son remplacement est également programmé en 2021.

- ✓ 1 987 672m³ d'eau traitée sur l'année
- ✓ 5 445,68m³/j d'eau traitée en moyenne

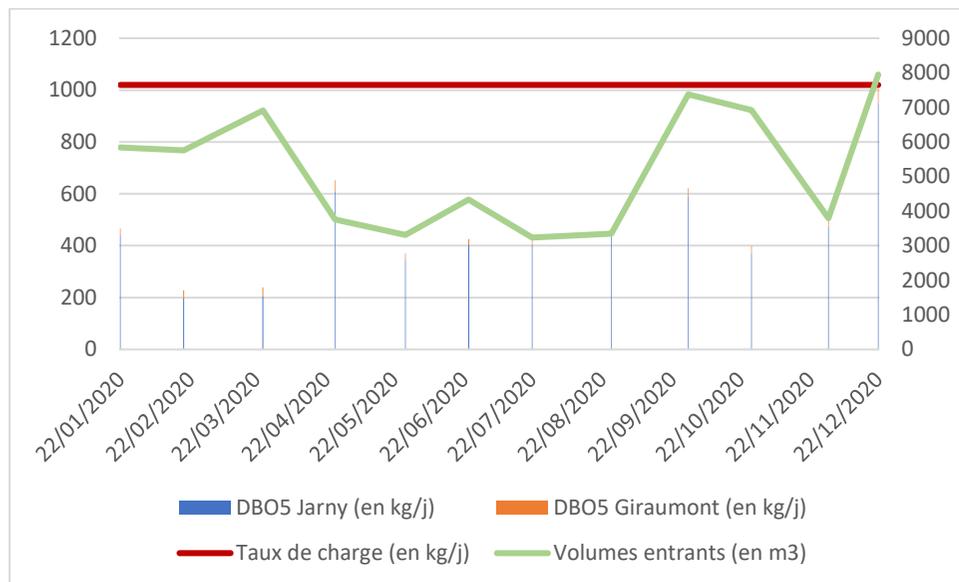
Nous également pouvons constater que le débit moyen journalier dépasse légèrement le débit nominal par temps sec du CTBEU, qui est de 5 100m³/j. Un effort va devoir être fait sur les apports d'eau clair afin de diminuer les volumes entrants au CTBEU. Par ailleurs, malgré la baisse de pluviométrie entre 2018 et 2020, nous pouvons remarquer une hausse des volumes entrants. Cela peut s'expliquer par les travaux réalisés sur les réseaux, qui diminue les rejets en milieu naturel, ainsi que par le type de pluie (plus de pluie mais d'intensité moins forte).

A cette fin, le syndicat prévoit le remplacement d'une partie de son réseau de transport en 2021, et ambitionne de continuer son renouvellement les années suivantes. En parallèle, un effort devra encore être réalisé sur les eaux pluviales.

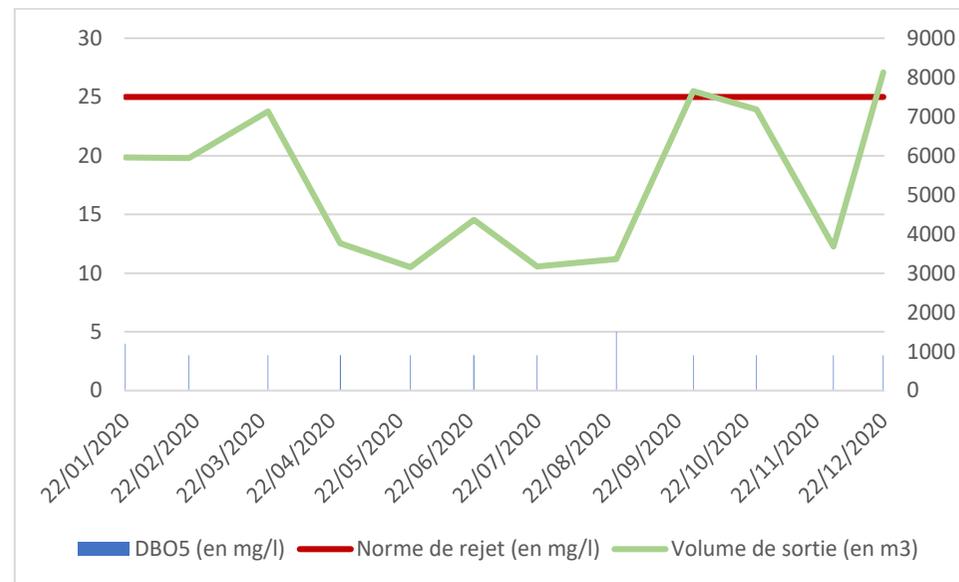
3. Les charges entrantes et sortantes

Le taux de charge autorisé au CTBEU est de 1020kg O₂/j et la concentration de rejet maximum autorisée est de 25mg O₂/l.

Les résultats présentés ci-dessous sont issus des analyses mensuelles réalisées par le syndicat dans le cadre de son autosurveillance. Le laboratoire Eurofins de Moyeuve Grande réalise les analyses pour le syndicat. Par ailleurs, l'Agence de l'Eau réalise un contrôle annuel de notre autosurveillance. Pour l'année 2020, l'autosurveillance et le fonctionnement des ouvrages ont été validés par le bureau de contrôle mandaté par l'Agence de l'Eau.



Charges entrantes



Charges sortantes

	22/01/2020	19/02/2020	25/03/2020	26/04/2020	27/05/2020	24/06/2020	22/07/2020	26/08/2020	29/09/2020	27/10/2020	30/11/2020	22/12/2020
DBO5 (en mg/l)	4	3	3	3	3	3	3	5	3	3	3	3
Norme de rejet (en mg/l)	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
Volume de sortie (en m3)	5956	5939	7128	3766	3153	4363	3173	3363	7651	7180	3681	8128
DBO5 Jarny (en kg/j)	439,71	196,52	204,63	609,62	346,61	404,39	403,13	453,74	587,18	369,27	471,77	950,56
DBO5 Giraumont (en kg/j)	26,97	31,19	33,99	42,5	23,55	21,19	34,84	0,3	34,4	29,54	37,26	54,23
DBO5 Total (en kg/j)	466,68	227,71	238,62	652,12	370,16	425,58	437,97	454,04	621,58	398,81	509,03	1004,79
Taux de charge (en kg/j)	1020	1020	1020	1020	1020	1020	1020	1020	1020	1020	1020	1020
Volumes entrants (en m3)	5844	5756	6910	3756	3308	4332	3235	3348	7381	6925	3791	7950

La charge brute maximum reçue par la station sur l'année 2020 est de 1004,79kg DBO₅/j. La concentration maximum de l'effluent rejeté est de 3mg/l. Nous pouvons constater que le centre de traitement biologique des eaux usées est encore en mesure d'absorber de la charge organique, mais plus de charges hydrauliques.

4. Les boues

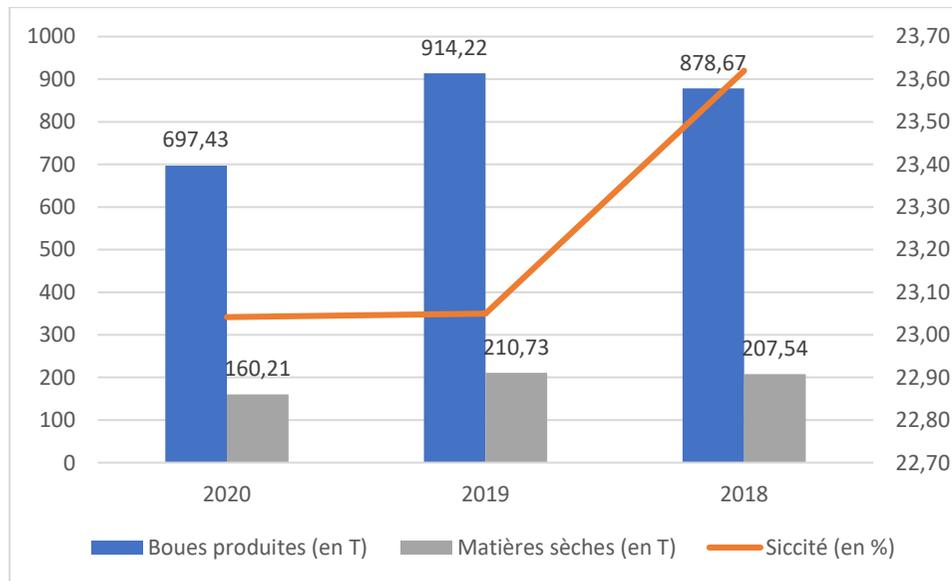
o La production

	<i>Janvier</i>	<i>Février</i>	<i>Mars</i>	<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	<i>Juillet</i>	<i>Août</i>	<i>Septembre</i>	<i>Octobre</i>	<i>Novembre</i>	<i>Décembre</i>
Boues produites (en T)	59,15	51,91	47,41	55,19	44,79	43,98	77,1	73,02	71,27	58,46	52,09	63,06
Siccité (en %)	23,6	23,7	24,5	24,1	23,2	22,6	22,1	22,4	22,8	23,5	22,1	21,9
Matières sèches (en T)	13,96	12,30	11,62	13,30	10,39	9,94	17,04	16,36	16,25	13,74	11,51	13,81

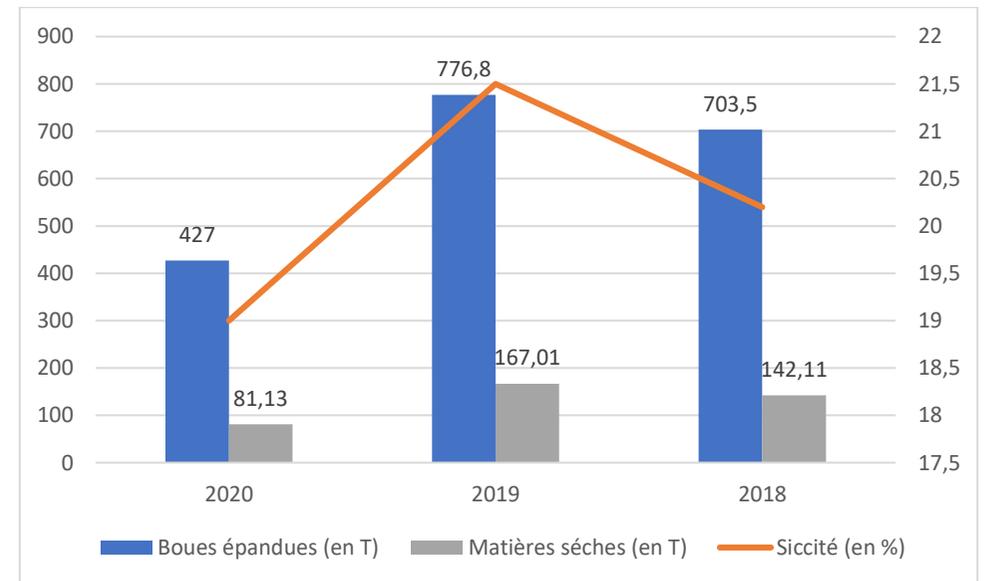
Le syndicat a produit sur l'année 2020 697,43 tonnes de boues à 23,04% de siccité moyenne. Ce qui représente une production de 160,21 tonnes de matières sèches. Nous pouvons constater que la production annuelle de boues est en baisse par rapport aux années antérieures. Cela s'explique en partie par la crise sanitaire qui a conduit à un fonctionnement à effectif réduit et à la problématique de stockage des boues suite à l'interdiction d'épandre liée au Covid.

o L'épandage

La totalité des boues extraites du centre de traitement biologique des eaux usées a été revalorisée par l'intermédiaire de l'épandage. Pour l'année 2019, 776,8 tonnes de boues (à 21,5% de siccité) ont été épandues par quatre agriculteurs sur 83,72 ha. Le cout annuel pour le suivi agronomique et l'épandage des boues de la station est de 18 803,20€ HT.



Production de boues



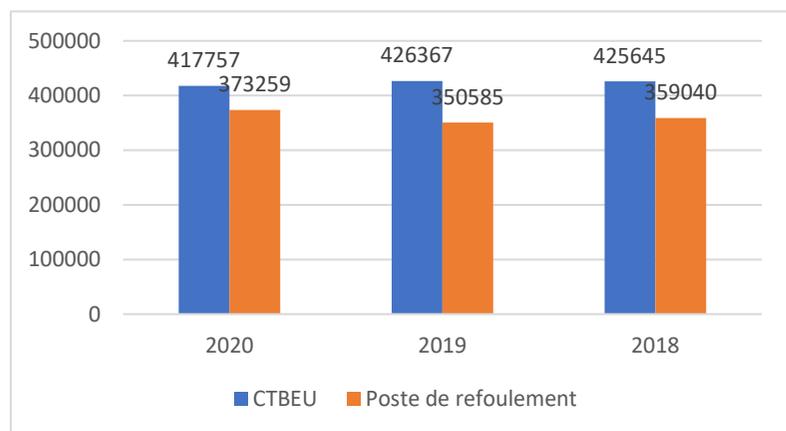
Epandage des boues

Nous pouvons remarquer une forte baisse des boues épandues pour l'année 2020. Cela est lié à l'interdiction d'épandre les boues d'épuration, non hygiénisées, produites après le 15 mars 2020 sur le département de la Meurthe-et-Moselle. A ce jour cette interdiction est toujours en vigueur.

De fait le syndicat a dû envoyer une partie de sa production, soit 296T à 22,3% de siccité, en centre de compostage. L'impact direct est le coût du traitement, une tonne de boue épandue coutant 14,65€ HT, contre 56,50€ HT pour le compostage. Le coût annuel pour le suivi agronomique et l'épandage des boues et de 26 537,55€ HT, alors qu'en 2019 cela avait coûté 18 803,20€ HT.

Par ailleurs, un nouveau décret réglementant l'épandage des boues d'épuration doit voir le jour courant 2021. En fonction des prescriptions prévues par le texte, le syndicat devra peut-être poursuivre le compostage de ses boues, ou investir dans une unité de chaulage.

5. Consommation d'énergie

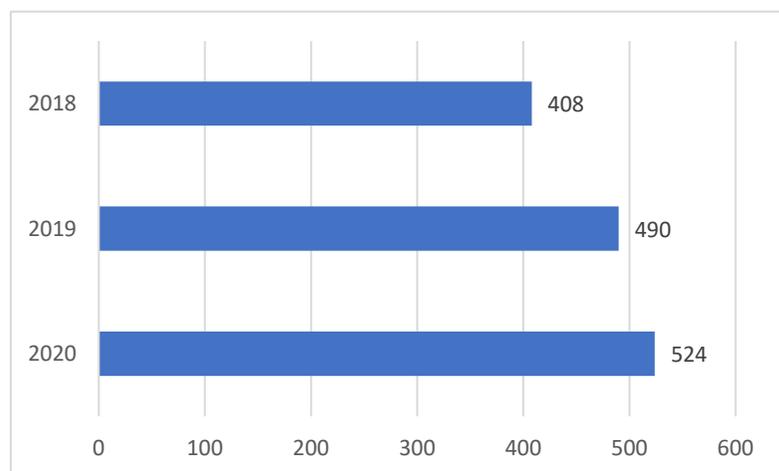


Consommation en kWh

Nous pouvons constater que les consommations électriques sont plutôt stables d'une année à l'autre. Le coût des dépenses d'énergie s'élève à 101 228,99€ HT pour l'année 2020, contre 94 760,50€ HT pour l'année 2019.

Cette augmentation est liée à l'augmentation des volumes entrants à l'usine de traitement.

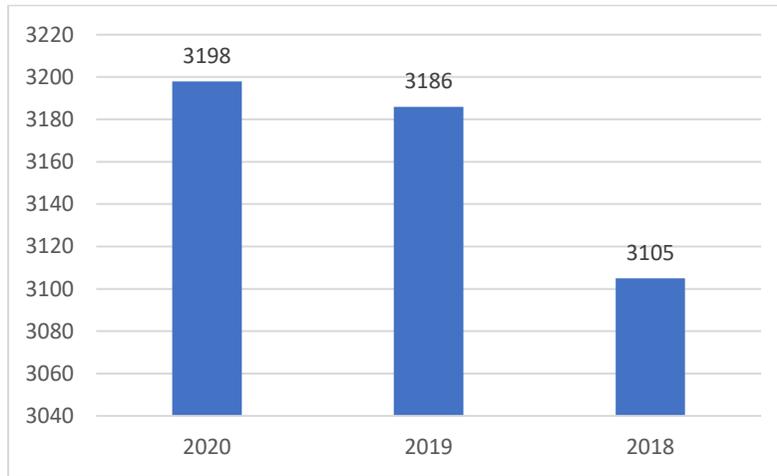
6. Consommation d'eau potable



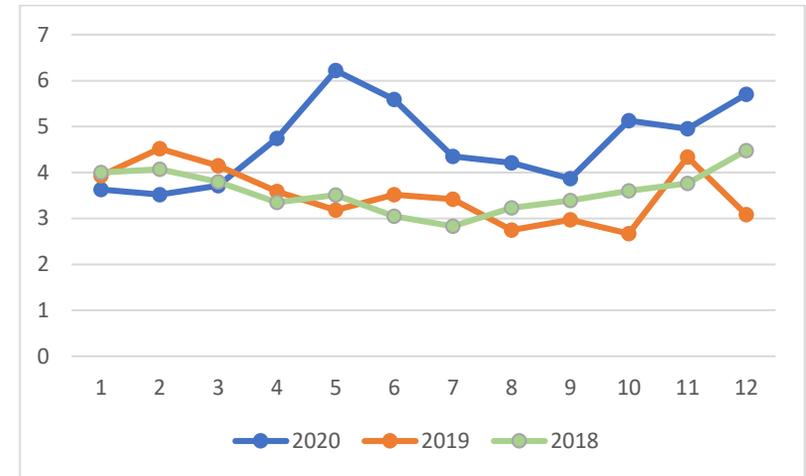
Consommation en m³

Nous pouvons constater que la consommation d'eau potable a augmenté de d'environ 7% sur l'année 2020, toutefois celle-ci reste largement en dessous des prévisions initiales (1 089m³ par an). Cette augmentation s'explique par une plus faible utilisation de l'eau industrielle, à cause de la crise sanitaire (risque de contamination Covid).

7. Consommation de polymère



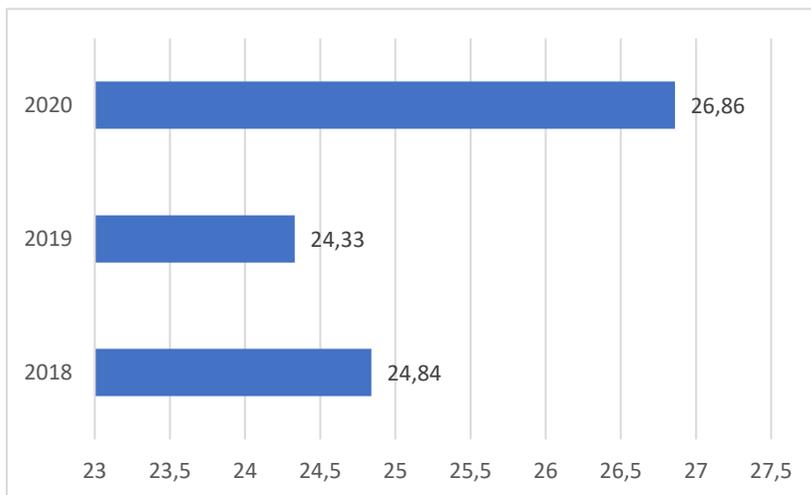
Consommation de polymère en Kg



Consommation de polymère par tonne de boues produites

La consommation de polymère a s'est stabilisée sur l'année 2020. Nous pouvons toutefois constater une augmentation de la consommation par tonne de boues produites. Cela peut s'expliquer par la diminution de pressées réalisées à cause de la crise sanitaire. Ayant plus de boues dans le bassin d'aération, celle-ci sont de moins bonne qualité et cela nécessite une plus grande quantité de polymère pour le traitement. L'achat de polymère a coûté 7 528,50€ HT sur l'année 2020. Pour rappel, l'étude de passage en régie prévoyait une consommation de 4 000kg/an.

8. Consommation de Chlorure ferrique



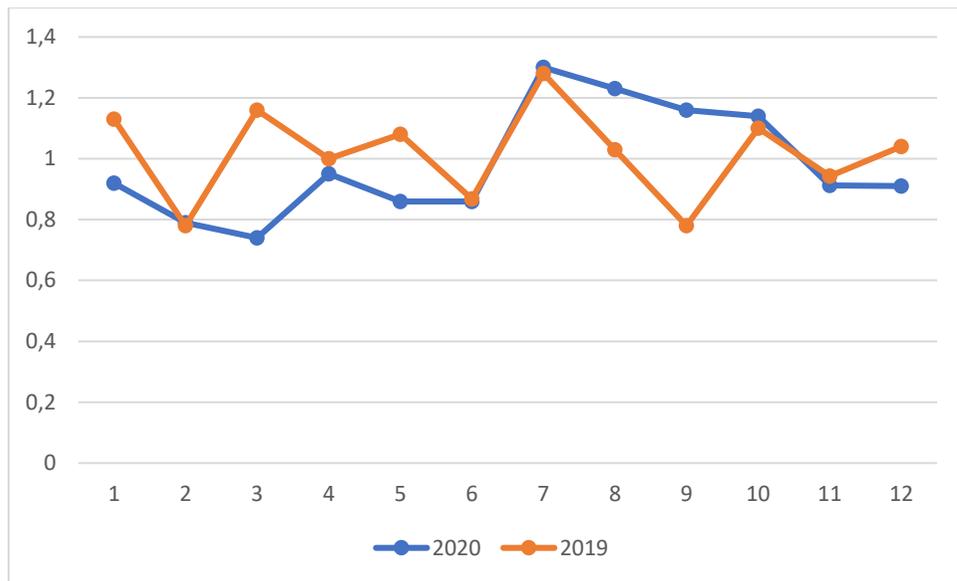
Consommation en tonnes

La consommation de chlorure ferrique a légèrement augmenté en 2020. Toutefois la consommation reste largement inférieure aux prévisions de l'étude, qui l'estimait à soixante-douze tonnes par an. L'écart se fait sensiblement sur la filière eau. Le chlorure ferrique est utilisé principalement pour l'élimination du phosphore. La quantité de phosphore totale mesurée en sortie de STEP était :

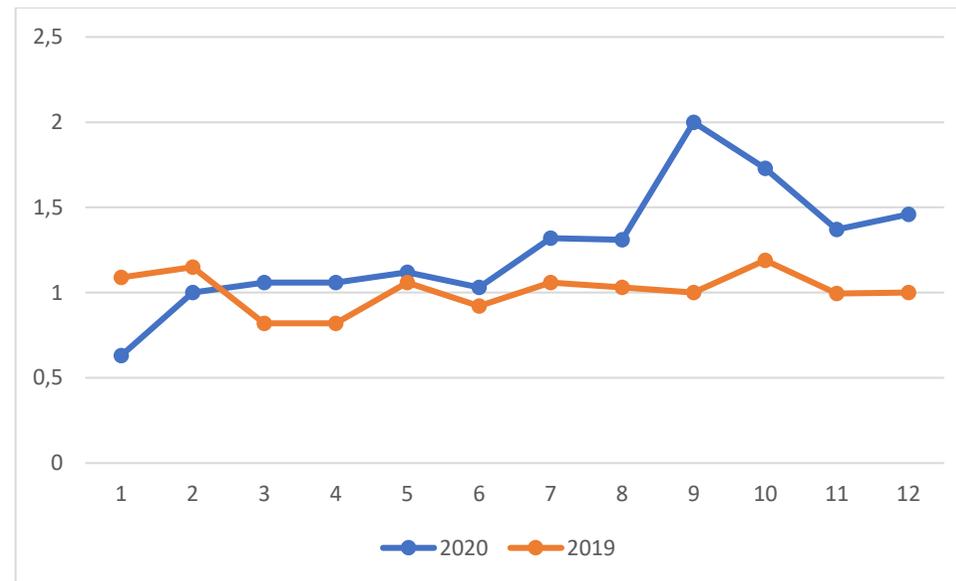
- En moyenne de 0,5mg/l en 2018 ;
- En moyenne de 0,48mg/l en 2019 ;
- En moyenne de 0,29mg/l en 2020 ;

Pour information, la norme de rejet du phosphore étant de 2mg/l. L'augmentation est principalement dû à la qualité de l'eau entrante au CTBEU.

L'achat de chlorure ferrique a coûté 3 048,00€ HT pour l'année 2020. La tonne de chlorure ferrique coutant 155€, la différence de coût de fonctionnement entre les années 2019 et 2020 est de 392,15€.



Consommation chlorure ferrique filière boues (en T)



Consommation chlorure ferrique filière eau (en T)

9. Conclusion du bilan annuel sur le CTBEU

D'après les données de l'exploitation de l'année 2019, il est constaté :

- Une augmentation du volume traité, malgré une pluviométrie stable ;
- Une hausse des consommations d'électricité, liée à l'augmentation des volumes ;
- Une légère hausse de la consommation d'eau potable ;
- Une stabilité des consommations de polymère ;
- Une hausse des consommations de chlorure ferrique ;
- Une diminution de la production de boues ;
- Suite à la crise sanitaire, les opérations de renouvellement nécessaires ont été réalisées ;

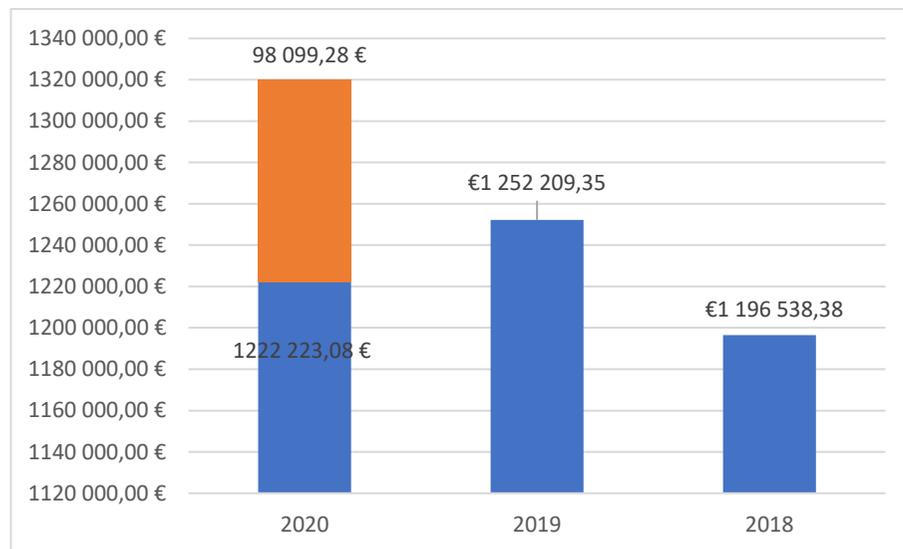
Le Centre de Traitement Biologique des Eaux Usées fonctionne correctement et les effluents rejetés ne dépassent jamais les normes autorisées. La mise en service des bassins d'orage en cours de construction va faire augmenter une nouvelle fois les volumes entrants au CTBEU.

Le syndicat va devoir trouver une solution afin de limiter les apports d'eaux claires au CTBEU. En effet la station arrive à saturation hydraulique alors qu'elle est environ à 85% de charge organique.

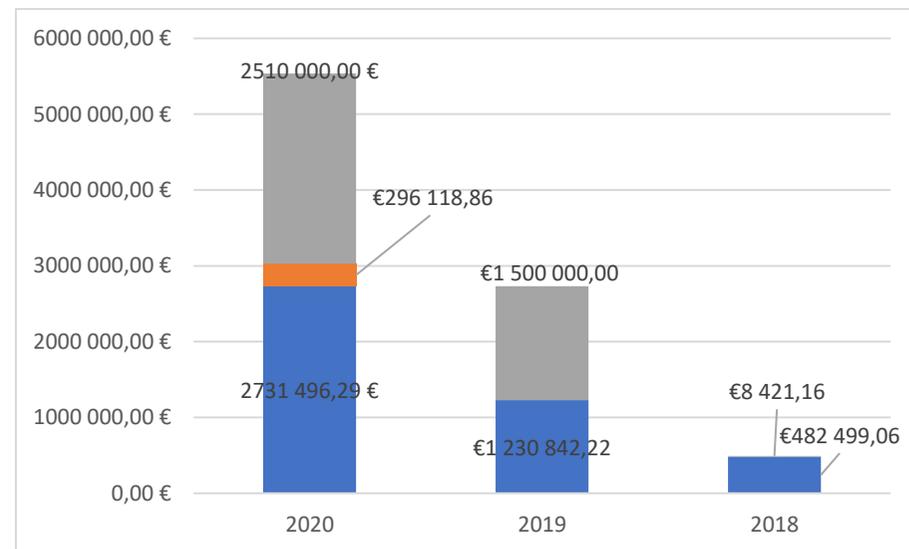
Afin d'améliorer le fonctionnement du CTBEU et de diminuer les coûts d'exploitation, le syndicat prévoit notamment, pour l'année 2021, le remplacement du canal de comptage et du débitmètre de l'entrée Giraumont ainsi que le remplacement du débitmètre de l'entrée Jarny. Il est également prévu de mettre en place un mode dégradé sur l'usine, en cas de pannes de l'automate.

II – SUIVI DES DEPENSES ET RECETTES DE LA REGIE

A. COMPARAISON DU COUT D'EXPLOITATION GLOBAL



Dépenses d'exploitation



Dépenses d'investissement

	Section exploitation				Section investissement			
	Exercice en cours	Refacturation AEP	RAR	Résultat cumulé	Exercice en cours	Report exercice N-1	RAR	Résultat cumulé
2020	1 320 322,36 €	98 099,28 €	- €	1 222 223,08 €	2 731 496,29 €	296 118,86 €	2 510 000,00 €	5 537 615,15 €
2019	1 252 209,35 €	- €	- €	1 252 209,35 €	1 230 842,22 €	- €	1 500 000,00 €	2 730 842,22 €
2018	1 196 538,38 €	- €	- €	1 196 538,38 €	482 499,06 €	- €	842 161,16 €	490 920,22 €

Nous pouvons constater une augmentation de 5,45% de la section d'exploitation qui est en partie justifiée par la prise de compétence eau potable au 1^{er} janvier 2020, ainsi qu'à l'augmentation des prestations de débouchage pendant le 1^{er} confinement. **Toutefois, une refacturation a été réalisée entre les budgets eaux usées et eau potable. Le budget eau potable a remboursé 98 099,28€ au budget eaux usées au titre des frais de fonctionnement.**

De fait, les charges réelles d'exploitation du budget assainissement s'élèvent à 1 222 223,08€, soit 29 986,27€ de moins que pour l'année 2019. Nous pouvons donc constater que la mutualisation des services de l'eau a permis de faire des économies au budget principal assainissement.

La section investissement a, pour sa part, doublé sur l'exercice en cours. Ces montants sont liés au 3^{ème} programme de travaux en cours de réalisation.

Nous pouvons constater que la baisse de 6 centimes du prix de l'assainissement, votée le 17 février 2020, n'a pas impacté les possibilités d'investissement du syndicat.

B. COMPARAISON DETAILLEE DE CERTAINS POSTES DE CHARGES

1. Renouvellement des équipements

Pour rappel, l'étude initiale du passage en régie estimait les charges relatives au renouvellement à 37 500€ par an. Les dépenses relatives aux principales opérations de renouvellement pour l'année 2020 sont les suivantes :

- Armoire électrique du PR_Principal : 18 320€ ;
- P3 du PR_Principal : 11 786€ ;
- P1 du PR_Doncourt : 2 920€ ;
- Pompe de recirculation : 4 602,15€ ;
- Pompe de finition boues : 4 700€ ;
- P1 et P2 du PR_2 Puits : 1 695,12€ ;
- Remplacement Seepart : 6 450€ ;
- Remplacement centrale gaz et cellules : 4 272,35€ ;
- Toile table d'égouttage : 1 311,31€ ;
- Motoréducteur dégrilleur : 776,90€ ;
- Sonde US PR1_C : 818€ ;
- Moteur du laveur : 573€ ;

En plus de ces opérations de renouvellement le syndicat dépensé 41 103,40€ sur son marché à bon de commande, dont l'entreprise WH est titulaire. Par ailleurs, 1 792 935,24€ ont été investis dans le 3^{ème} programme de travaux pour l'année 2020.

Nous pouvons constater que le syndicat a gardé un très bon niveau de renouvellement sur l'année 2020, malgré la crise sanitaire qui nous a impacté.

2. Charges de fonctionnement

	2020			2019	Ecart 2019-2020
	CA	Refacturation AEP	Coût réel		
Charge à caractère général dont :	492 679,07 €	13 855,17 €	478 823,90 €	477 062,16 €	+ 0,37%
Energie (Eau, électricité, gaz, téléphonie)	102 657,71 €	1 190,66 €	101 467,05 €	102 348,91 €	- 0,87%
Evacuation des boues	26 537,55 €			18 803,20 €	+ 41,13%
Réactifs	10 576,50 €			11 945,90 €	- 11,50%
Carburants	2 133,01 €	690,00 €	1 443,01 €	3 297,59 €	- 56%
Sous-traitance générale	282 002,18 €			262 729,88 €	+ 7,33%
Balayage	33 778,49 €			33 205,43 €	+ 1,72%
Charges de personnel et frais assimilés	383 398,83 €	84 244,11 €	299 154,72 €	313 047,74 €	- 4,4%

Grâce à la mutualisation des deux grands services de l'eau, les charges à caractère général sont restées stables entre 2019 et 2020, malgré les dépenses liées à la crise sanitaire du Covid 19. Les dépenses de personnel, ont pour leur part, diminué de quasiment 5%, alors que les effectifs ont évolué à la hausse.

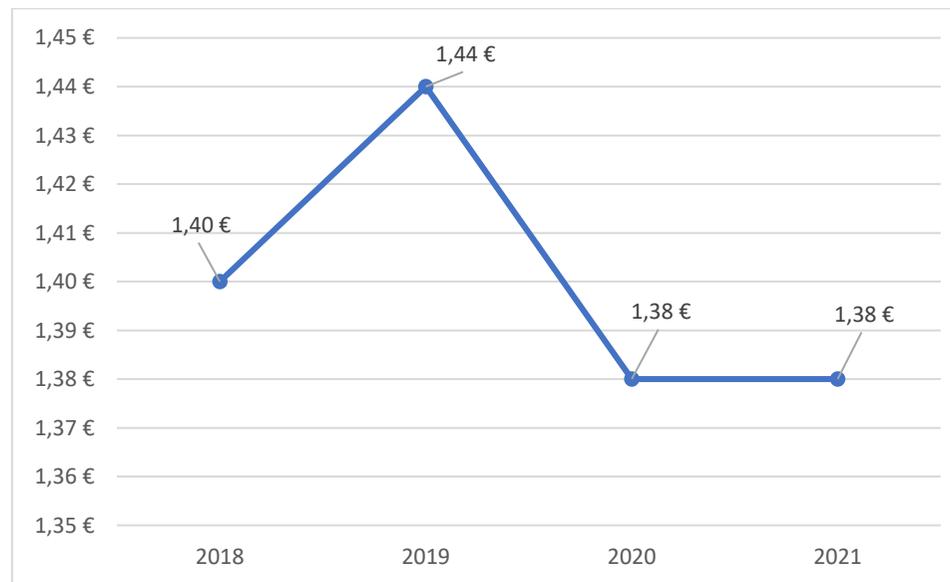
Nous pouvons également remarquer que la baisse des tarifs de 6 centimes n'a pas impacté le fonctionnement du syndicat.

3. Conclusion du suivi des dépenses

Les coûts d'exploitation de l'année 2020 restent stables par rapport à ceux de 2019. Cette stabilité, malgré la hausse des dépenses et des effectifs, est due à la mutualisation des deux grands services de l'eau. La crise sanitaire que nous avons subi a eu un impact direct sur les finances du syndicat. En effet, au-delà de l'achat du matériel de protection des agents, les services ont eu beaucoup plus recours à nos prestataires durant les périodes de confinement, du fait des effectifs réduits.

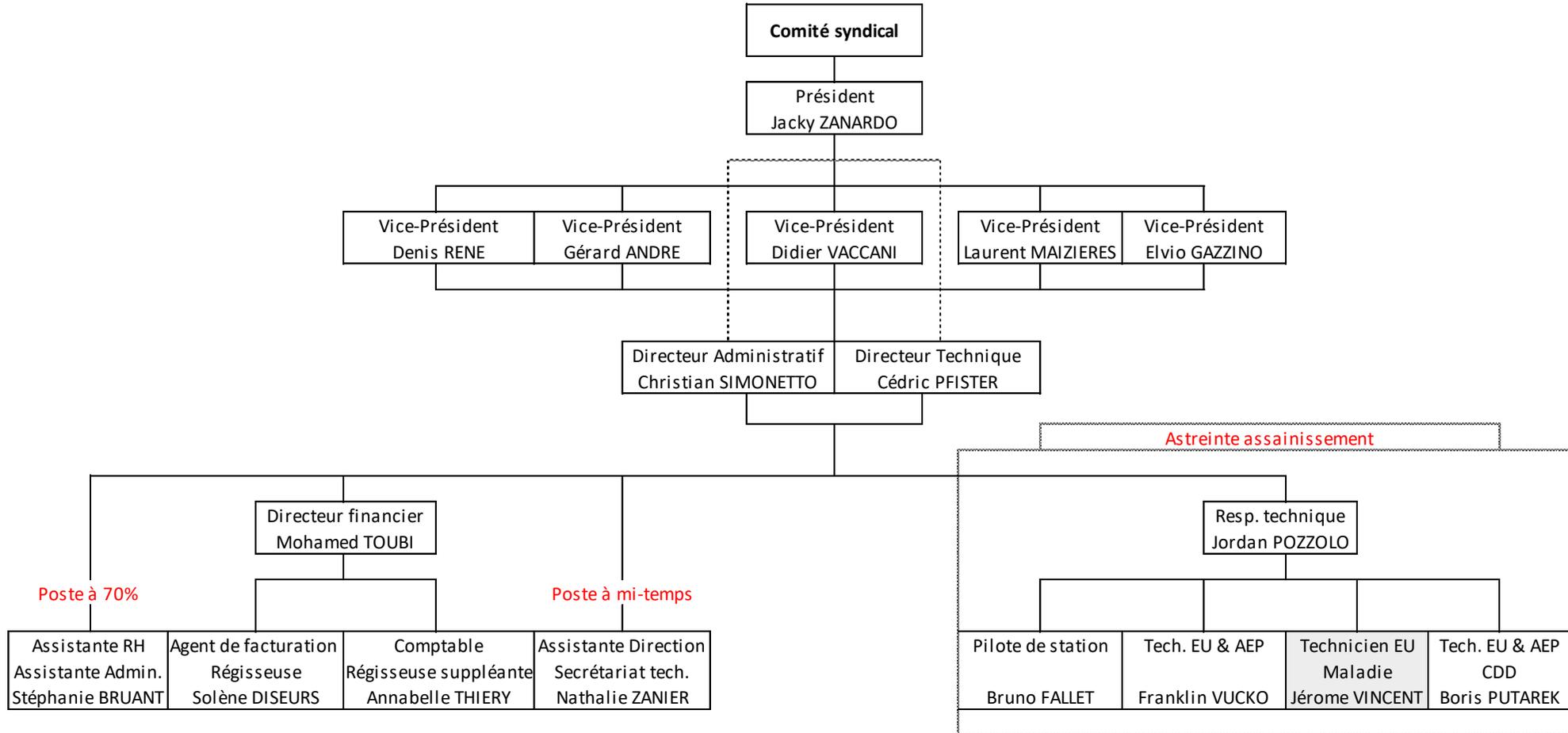
C. POLITIQUE TARIFAIRE ET FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

1. Politique tarifaire



Evolution tarifaire en € TTC

2. Organigramme 2019-2020



3. Facture type



SIA DU JARNISY
18 Avenue Wilson
54800 JARNY
Tél : 03.72.56.00.50
email : facturation@siadujarnisy.fr
site internet : <https://portail.siadujarnisy.fr>
Facebook : Sia du Jarnisy
SIRET : 255 401 044 00011
TVA intra. : FR 47 255 401 044

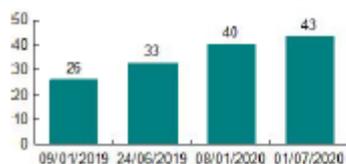
Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
le vendredi : 8h30-12h00

Urgence assainissement : 03.72.56.00.50
Urgence eau Jarny : 09.77.40.11.25

Nouveau Mode de Règlement :
Par T.I.P.I. (nouveau service : règlement par
carte bancaire sur Internet) :
En vous connectant sur votre espace abonné
: <https://portail.siadujarnisy.fr> et en cliquant sur
l'onglet facture (sélectionner la facture que
vous souhaitez régler)

/!\ Règlement par virement bancaire :
Changement de RIB (voir verso de votre
facture)

Historique de consommation



Référence à rappeler : Occupant :
N° de contrat : 591
Clé de sécurité : gXEPA

Adresse du lieu desservi :

Destinataire de la facture

Facture réelle n° 2020-EA-00-5773 du 23/09/2020

Assainissement

Consommations du 08/01/2020 au 01/07/2020

Voici la présentation simplifiée de votre facture	Détail au verso
Votre consommation d'eau	43 m³
Prix TTC du litre d'eau usée assainie : 0,00168 €	
	Montants
Consommation	71,29
Total de la facture	71,29

Montant total à payer avant le 23/10/2020 71,29 €

Facture réelle n° 2020-EA-00-5773 du 23/09/2020

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
591	95PA485555	15	01/07/2020	2390			2433	43
Consommation totale relevée								43

Consommation facturée (m3)

43

Détail de votre facture	Prix au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Collecte des eaux usées						
Redevance Collecte Assainissement	01/01/2019	14 m3	0,43900	6,15	0,62 (10,00%)	6,77
Redevance Collecte Assainissement	04/03/2020	29 m3	0,40700	11,80	1,18 (10,00%)	12,98
Redevance Traitement Assainissement	01/01/2019	14 m3	0,87000	12,18	1,22 (10,00%)	13,40
Redevance Traitement Assainissement	04/03/2020	29 m3	0,85000	24,65	2,47 (10,00%)	27,12
Organismes publics						
Redevance Modernisation des Réseaux	01/01/2019	43 m3	0,23300	10,02	1,00 (10,00%)	11,02
Total de votre facture				64,80	6,49	71,29
Montant total à payer				64,80	6,49	71,29

Commentaires

Pour payer votre facture**- Par T.I.P. (nouveau service) :**

Datex et signez le TIP dans le cadre prévu à cet effet. Si la mention « Joignez un RIB » figure dans la partie supérieure gauche du TIP ou si vos coordonnées bancaires ont changé, joignez un RIB, RIP ou RICE sans l'agrafer, ni le coller. Ne modifiez jamais le montant du TIP, n'envoyez pas de chèque et ne joignez aucun courrier. Envoyez votre TIP à l'aide de l'enveloppe jointe à affranchir au tarif en vigueur.

- Par CHEQUE :

Libellez votre chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC : à adresser au Centre d'Encaissement de Rennes à l'aide de l'enveloppe jointe accompagnée obligatoirement du volet TIP non signé, sans l'agrafer ni le coller.

- En NUMERAIRE :

Au Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Jarmsy (SIAJ), 18 avenue Wilson à Jarmy jusqu'à 300 €. (Téléphone : 03 72 56 00 50)
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

- Par CARTE BANCAIRE :

Au guichet du SIAJ pendant les horaires d'ouverture 18 avenue Wilson à Jarmy.

- Par PRELEVEMENT AUTOMATIQUE (mensualisation ou à échéance de la facture) :

Sur demande préalable au : SIA du Jarmsy 18 Avenue Wilson Jarmy (Téléphone : 03 72 56 00 50)
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00

- Par VIREMENT BANCAIRE :

Sur compte Règle mixte du SIAJ IBAN FR76 1007 1540 0000 0020 1384 715 _ BIC TRPUFRP1 en précisant votre numéro de contrat dans l'intitulé de votre virement

VOIES DE RECOURS:

Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.161 7-5 du code générale des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

D. PROSPECTIVE ET PERSPECTIVES BUDGETAIRES DU SYNDICAT

Le Syndicat a élaboré deux outils de pilotage financier : la prospective financière et le plan pluriannuel d'investissements. Pour chacun des deux budgets du Syndicat – Eaux usées et Eau potable – trois scénarii ont été proposés, un scénario « défensif » (sans recours à l'emprunt), un scénario « neutre » (un recours à l'emprunt à hauteur du désendettement) et un scénario « offensif » (un recours à l'emprunt à hauteur des investissements nécessaires). Soit 2,5 M€ pour le budget « Assainissement » ; soit 2,5 M€ pour le budget « Eau potable » ; soit 1 M€ par an pour les deux grandes compétences de l'eau.

<i>PPI 2020/2025</i>		<i>Crédits de paiement 2020</i>	<i>Echéancier des crédits de paiement</i>				
<i>Programme</i>	<i>Autorisation de programme</i>	<i>Réalisations 2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>
<i>Réseaux et canalisations</i>	1 620 000,00 €	20 000,00 €	325 000,00 €	325 000,00 €	325 000,00 €	325 000,00 €	300 000,00 €
<i>Station</i>	300 000,00 €	- €	75 000,00 €	75 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
<i>Postes de refoulement (pompes, armoires électriques)</i>	195 000,00 €	- €	39 000,00 €	39 000,00 €	39 000,00 €	39 000,00 €	39 000,00 €
<i>Informatique, Outillage, Peits appareils électriques</i>	25 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
<i>Interventions et autres</i>	250 000,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
<i>Locaux</i>	100 000,00 €	- €		25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
<i>PPI 2020/2025</i>	2 490 000,00 €	20 000,00 €	494 000,00 €	519 000,00 €	494 000,00 €	494 000,00 €	469 000,00 €

III – LES INDICATEURS OBLIGATOIRES DE L'OBSERVATOIRE DE L'EAU

<i>Indicateur</i>	<i>Intitulé</i>		
D201.0	Population desservie		15 057 habitants
D202.0	Autorisation de déversements d'effluents industriels		0
D203.0	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration		147T MS
D204.0	Facture d'assainissement type		1,639€ TTC/m ³
P201.1	Taus de desserte par le réseau d'assainissement collectif		100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux		95/120
P203.3	Conformité de la collecte des effluents		100 (conforme)
P204.3	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées		100 (conforme)
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration		100 (conforme)
P206.3	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation		100%
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers		0,066/1000 hab
P207	Montant des actions de solidarité		0,0062€/m ³
P252.2	Points noirs du réseau de collecte		0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte		0 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration		100%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel		20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité		5,5 ans
P258.1	Taux de réclamations		0,15/1000 hab